D L P 25-10-90022799
ISSN 0751 - 154 X ®

Avertissements agricoles



Grandes cultures

Bulletin technique n° 27 du 22 octobre 1990

* **CEREALES**
  - Les derniers résultats de l'étude "risque de Jaunisse Nanisante de l'Orge"
  - Pensez au désherbage de postsemis – prélevée du blé
* **COLZA**
  - Les premiers Charançons du Bourgeon Terminal capturés
  - Prévoyez si nécessaire un désherbage de rattrapage

** CEREALES **

----JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE

* *SITUATION* :

. **les derniers résultats de l'étude S.P.V.** :

► Site d'Oberentzen (68) : le fort pouvoir virulifère se confirme. Le test montre qu'il tend à augmenter de semaine en semaine, en liaison avec une croissance continue des populations de pucerons potentielles.

► Site de Wiwersheim (67) : le dernier test place la parcelle de référence dans la catégorie où le risque de contamination par la J.N.O. est moyen, tout en restant bien inférieur au risque existant à Oberentzen,

. **les infestations dans les orges** sont très variables, de très faibles à bien plus de 30 % de pieds colonisés.

* *PRECONISATIONS* :

► Maintenez la surveillance des pucerons en toutes parcelles d'Orge et de Blé. Réalisez un **comptage en diagonale de 10 fois 5 pieds consécutifs**. Afin de mieux distinguer les pucerons dans le cornet et sous les feuilles, il peut être utile d'arracher les pieds et d'observer en milieu de journée (meilleure luminosité – plus forte activité des pucerons). Les infestations pourraient être freinées par une chute des températures et les interventions éventuelles avoir lieu principalement au stade 2 feuilles. Il faudrait alors être particulièrement vigilant à ce stade. Toutefois, les orges et les blés précoces ont été les plus exposés aux pucerons encourrent le plus gros risque.

► Zones de plaine de Haut-Rhin (plaine de l'Ill, Hardt) :

– les parcelles d'Orge fortement infestées par les pucerons ont déjà du recevoir un insecticide

– en parcelles d'**Orge et de Blé dernièrement levés**, un traitement est conseillé d'urgence si plus de **30 % de pieds** portent des pucerons.

– les autres parcelles :

Si **le stade 2 feuilles** est atteint et que l'infestation dépasse **10 % de pieds colonisés**, un traitement insecticide est conseillé rapidement.

Si l'infestation est inférieure à 10 %, un traitement s'avérera nécessaire uniquement si les populations ne chutent pas dans les prochaines semaines, en **période préhivernale**.

Imprimerie de la Station de STRASBOURG
Directeur-Gérant : P. BERTHIER

Publication périodique
CPPAP n° 1848 AD

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
D. R. A. F.
Service Régional de la Protection des Végétaux

Cité Administrative
67084 STRASBOURG CEDEX
☏ 88. 37. 32. 18
Bas-Rhin : 88.69.65.89 - Haut-Rhin : 89.72.49.70

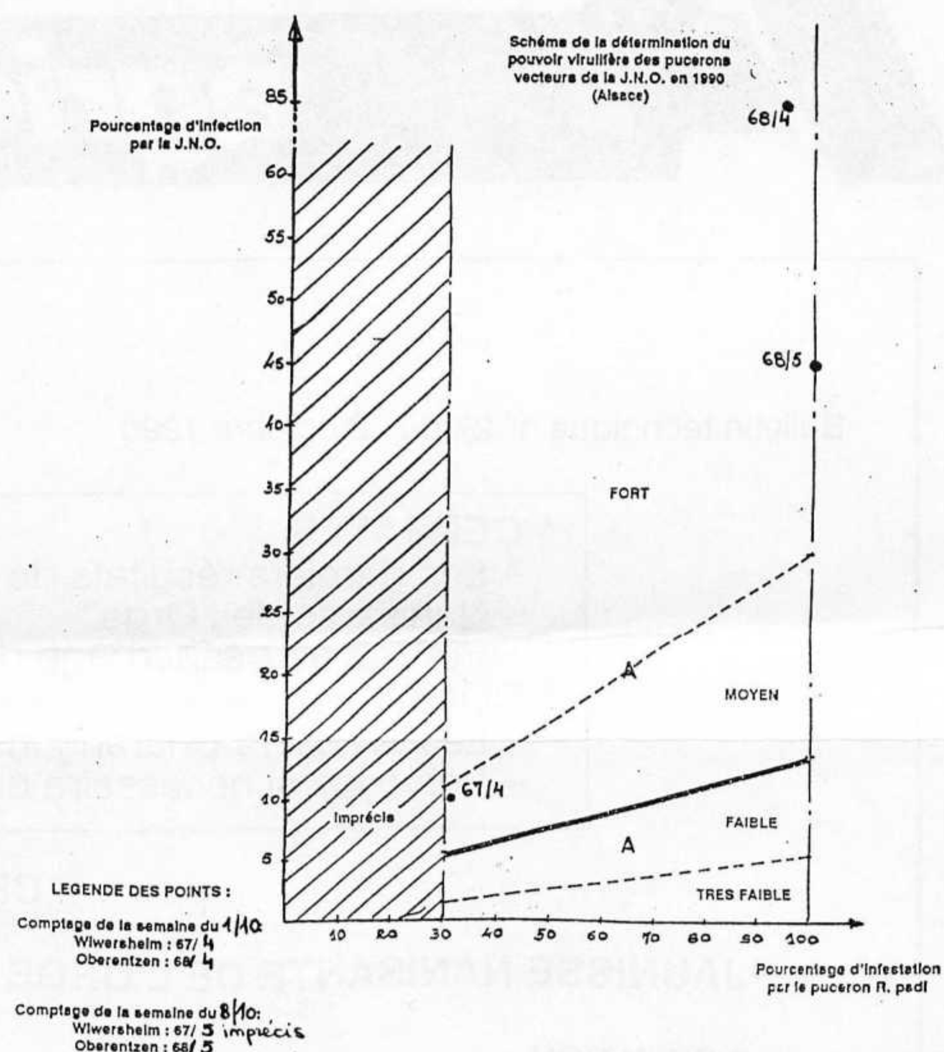


P431

► **Ailleurs** :

Le seuil d'intervention à la levée complète, de 30 % de pieds colonisés, est désormais à prendre en considération. **En cas de refroidissement, le seuil d'intervention au stade 2 feuilles serait le pus important** : il est abaissé à **10 % de pieds colonisés** par les pucerons.

Dans tous les cas, une fois le seuil atteint, intervenez rapidement. Si les infestations se maintiennent en dessous de 10 % sans chuter pourtant, un **nettoyage préhivernal** permettra d'éviter des contaminations tardives.



----DESHERBAGE

* *SITUATION* : les conditions actuelles accélèrent la levée du Blé : elle se déroule en 8-10 jours seulement.

* *PRECONISATIONS* : pensez au désherbage de postsemis - prélevée. Le délai d'application est court. Consultez le dépliant vert joint au bulletin n° 22 du 16 août 1990.

** COLZA **

----CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL

* *SITUATION* : **le vol du charançon du bourgeon terminal a commencé** le 10 octobre au poste de référence de Wiwersheim ; entre le 12 et le 15 octobre à Raedersheim.

* *PRECONISATIONS* : un traitement est conseillé dans les zones où le Charançon du bourgeon terminal provoque habituellement des dégâts, **dix à quinze jours après les premières captures** en cuvette jaune, à condition que le colza ait atteint le stade B3.

L'intervention pourra donc se situer d'ici le 30 octobre.

Attention : la cuvette jaune doit être placée à 25 cm de hauteur pour bien détecter l'arrivée de ces ravageurs. Il n'existe pas de relation entre le nombre d'insectes piégés et les dégâts ultérieurs.

* *PRODUITS UTILISABLES* : consultez le tableau ci-contre.

----GROSSES ALTISES

* *SITUATION* : le vol se poursuit avec une faible intensité, pas plus de 2 Grosses Altises par jour à Wiwersheim et Raedersheim. Le seuil de 20 à 30 captures cumulées en cuvette jaune est atteint à Wiwersheim, en monoculture de Colza. Dans vos parcelles, le vol d'Altise est moins précoce et moins intense.

* *PRECONISATIONS* : **poursuivez la surveillance des cuvettes**. La limitation de dépôts de ponte devient nécessaire lorsque vous avez enregistré 20 à 30 captures en cumulé (rappel).

Les insecticides utilisables contre Altises et Charançons du bourgeon Terminal à l'automne

Grosse Altise	Charançon du bourgeon terminal	Matières actives	Spécialités commerciales
0,15 l	0,15 l	alphaméthrine	Fastac
0,07 l		bifenthrine	Talstar
0,30 l	0,30 l	cyfluthrine	Baythroïd
0,25 l		cyperméthrine	Cymbush, Kafil super
25 g ma/ha			Nombreuses spécialités*
0,2 l	0,2 l	deltaméthrine	Décis Decis Flo - Biram Flo
250 g ma/ha		endosulfan	Nombreuses spécialités*
0,6 l		esfenvalérate	Sumi alpha
0,5 l		fenvalérate	Sumicidin 10
0,2 l		fluvalinate	Mavrik - Mavrik Flo
0,1 l	0,15 l	lambda-cyhalothrine	Karaté
1,5 l ou 1,5 kg		malathion	nombreuses spécialités*
1,25 kg		méthidathion	Ultracide 20 bouillie Ultracide 20 liquide
200 g ma/ha		parathion éthyl et méthyl	nombreuses spécialités*
200 g ma/ha		parathion huileux	nombreuses spécialités*
0,065 l		tralométhrine	Tracker 108 EC
0,75 l		endosulfan + parathion éthyl	Drifène AP - Ekadrine PE

(*) la dose de matière active par hectare mentionnée correspond à la dose de dose de matière la plus fréquente.

----DESHERBAGE DE RATTRAPAGE

* *SITUATION* : les conditions météorologiques clémentes des dernières semaines favorisent une croissante très rapide des Colzas mais aussi dans certains cas des graminées adventices.

* *PRECONISATION* : dans le cas où des graminées auraient levé en grand nombre dans les parcelles, une application d'un antigraminée spécifique est recommandée (voir les produits utilisables dans un tableau du bulletin n° 24 du 5 septembre 1990).

Une date à retenir
du 4 au 6 décembre 1990
Au Palais des Congrés de Versailles

DEUXIEME CONFERENCE

INTERNATIONALE

SUR LES RAVAGEURS EN AGRICULTURE

pour tous renseignements adressez-vous à Madame Marchais

A.N.P.P. - 6 Boulevard de la Bastille - 75012 PARIS
Tél. 1 43 44 89 64

P432